



CLÉMENT de Rome

Saint Clément était Juif d'origine et de la famille de Jacob, ainsi qu'il le fait entendre lui-même dans ses épîtres aux Corinthiens. Saint Paul, écrivant aux Philippiens, le place parmi ceux dont les noms étaient écrits au livre de vie et qui avaient travaillé avec lui pour l'Évangile. Il était à Philippipe avec saint Paul lorsque cet apôtre prêcha la foi dans cette ville vers l'an 62 ; il eut même quelque part à ses souffrances, ce qui prouve que dès lors il était converti au Christianisme. Saint Paul étant allé à Rome, saint Clément l'y suivit ; et c'est là qu'il entendit saint Pierre et qu'il fut instruit à son école, comme il l'avait été à celle de saint Paul.

Comme la prédication de l'Évangile obligeait souvent ces deux apôtres à quitter Rome, et que cette ville ne pouvait rester sans évêque, saint Pierre conféra à saint Clément l'ordination épiscopale, soit pour gouverner l'Église romaine en son absence, soit pour aller prêcher Jésus-Christ, comme les autres apôtres, à ceux qui ne le connaissaient pas encore. Après la mort de saint Lin, que les apôtres avaient établi évêque particulier de la ville de Rome, et celle de saint Anacleto, son successeur, saint Clément fut contraint d'accepter la conduite de cette Église, l'an 91 de Jésus-Christ, le dixième du règne de Domitien. On dit qu'il céda la chaire pontificale pour éviter un schisme, et qu'il ne mourut que longtemps après ; mais ce fait n'est pas constant : il gouverna l'Église romaine pendant près de dix ans, et mourut la troisième année de l'empire de Trajan, c'est-à-dire l'an 100 de Jésus-Christ.

Souffrit-il pour la foi, mourut-il dans les tourments ? c'est ce qu'Eusèbe et saint Jérôme, qui parlent de sa mort, nous laissent ignorer. Cependant Ruffin et le pape Zozime lui donnent le titre de martyr. Il est à remarquer qu'on a souvent donné ce nom à ceux qui avaient souffert pour la foi, bien qu'ils ne fussent pas morts des tourments qu'ils avaient endurés. C'est peut-être pour cette raison qu'on a donné ce titre à saint Clément, qui gouverna l'Église pendant la persécution de Domitien, et qui sans doute ne fut pas épargné.

On ignore où les actes si bien circonstanciés de son exil et de son martyre peuvent avoir été puisés.

La conduite de l'Église de Corinthe recourant à l'Église de Rome, dans la circonstance dont il s'agit, nous prouve que dès le commencement la prééminence de cette dernière Église était très-reconnue.

De son temps, des factions s'étaient élevées dans la florissante Église de Corinthe ; une intrigue avait fait déposer injustement quelques prêtres : ceux-ci eurent recours à l'Église romaine, déjà regardée, ainsi qu'on vient de le voir, comme la mère et la maîtresse de toutes les autres. Mais on ne put alors s'occuper à Rome de cette affaire. La persécution sévissait avec fureur, et les troubles qui suivirent la mort de Néron agitaient tout l'empire. La paix rétablie sous Vespasien, saint Clément, pape alors, au

rapport d'Eusèbe, fit réponse à l'Église de Corinthe, au sujet de la division qui durait encore, et lui adressa une épître bien propre à pacifier les esprits, et si digne de vénération, qu'on la lisait publiquement à Corinthe, plus de soixante-dix ans après. C'est cette lettre que nous allons reproduire.

Accueillie avec le plus grand honneur, après celle des apôtres, elle mérite cette distinction et répond parfaitement à la dignité du pontife qui l'adressait. On y sent le contact avec les premiers disciples ; elle respire toute la vivacité de leur foi, toute l'ardeur de leur charité, tout le parfum de cette fleur des premiers temps. Toutefois la nuance qui fait ici transition est digne de remarque.

Vous retrouvez encore la simplicité naïve, l'élévation, le sublime, l'enthousiasme divin des livres inspirés, mais pas au même degré. L'écrivain perce davantage ; on remarque plus de correction dans le style, tout ce qui annonce la culture de l'esprit, l'art des transitions, un enchaînement étudié dans les idées.

Une différence essentielle encore à remarquer, c'est que les apôtres dont les écrits sont insérés dans les canons des divines Écritures sont tellement purs de toute erreur, que vous n'y trouverez jamais cités que des faits bien certains et bien établis. Ainsi ils ne seraient point appuyés de la fable du phénix, pour prouver la résurrection des corps, comme le fait saint Clément, bien que la citation confirme la preuve, loin de l'affaiblir.

La division par chapitres empêche d'apercevoir la suite des idées. L'auteur semble passer à tout moment d'un sujet à un autre. Mais, lue dans son ensemble, cette épître présente l'unité la plus parfaite ; jamais l'auteur ne s'écarte de son but, tout contribue à établir la nécessité de la paix et de la concorde.

Le partage que nous adoptons tend à conserver et à faire ressortir l'unité de cette épître. Elle offre les cinq divisions suivantes, aussi simples que naturelles :

1° L'éloge de la ferveur primitive et la peinture des désordres causés par le schisme ; 2° la nécessité de la pénitence et de l'humilité pour revenir à la pureté des premières mœurs ; 3° l'amour que Dieu manifeste pour la paix et les dispositions qu'il demande pour la faire régner ; 4° l'ordre qu'il a établi dans son Église et le respect dû à cet ordre ; 5° de hautes considérations sur le schisme et de pressantes exhortations à ses auteurs pour les déterminer à le faire cesser.

« C'est ici, dit Cotelier, une homélie admirable pour l'heureux emploi de l'Écriture-Sainte, la clarté des interprétations allégoriques, l'élévation et le sentiment qui y règnent, la sagesse et l'autorité des conseils qu'elle développe. On peut la citer comme un modèle de lettre pastorale. Elle serait même, à quelques endroits près, une excellente instruction à donner en chaire, sur la charité et l'union fraternelle. »

On y reconnaît partout l'esprit, le caractère, souvent même les expressions de saint Paul ; témoins le passage sur l'excellence de la charité et celui de la foi qui justifie. C'est assurément un des plus beaux monuments de l'antiquité et qui représente le mieux toute la piété et la simplicité des temps apostoliques.

L'éloge des vertus qui distinguaient l'Église de Corinthe, le tableau de l'harmonie qui règne dans l'univers, celui de la grandeur du Christ, sont des morceaux d'une grande beauté. L'exhortation de la fin est de la plus belle éloquence.

Dans les citations de l'Écriture-Sainte, l'auteur se sert de la version des Septante, mais il s'attache plutôt au sens qu'à la lettre. Quand la citation nous a paru trop longue, et, par sa longueur, s'écarte du sujet, nous nous sommes permis de la resserrer dans ses justes limites, liberté dont nous avons toutefois rarement usé. La traduction que nous donnons ici de l'épître de saint Clément, pape, est entièrement neuve et faite sur le grec, qui présente souvent des nuances et même des idées différentes du latin.

Comme elle est du genre oratoire et réunit toutes les qualités du discours, on a tâché d'en reproduire la chaleur et le mouvement sans s'éloigner du texte.

Observations de dom Cellier et de Bergier.

« Il nous reste de saint Clément deux lettres aux Corinthiens, dont la première n'est pas entière, et il y a des doutes sur l'authenticité de la seconde. Dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tome

27, in-4°, p. 95, on a placé l'extrait d'un Mémoire sur les ouvrages apocryphes supposés dans les premiers siècles de l'Église ; il y est dit : 1° qu'Eusèbe, saint Jérôme et Photius rejettent absolument la seconde lettre de saint Clément ; 2° que la première porte des caractères d'ignorance qu'on ne peut mettre sur le compte de ce saint pontife. Cette censure, copiée d'après les protestants, ne nous paraît pas juste.

« Eusèbe (*Hist. ecclés.*, liv. 3, ch. 36) dit seulement que la seconde lettre de saint Clément n'est pas aussi connue que la première : ce n'est point la rejeter absolument. Saint Jérôme, dans son *Catalogue des écrivains ecclésiastiques*, dit, à la vérité, que la seconde des lettres attribuées à saint Clément est rejetée par les anciens ; mais on ne sait pas qui sont ces anciens dont saint Jérôme veut parler ; on n'en connaît aucun qui se soit expliqué là-dessus. Photius dit de même qu'elle est rejetée comme supposée ; mais après avoir parlé des deux lettres de saint Clément, il ajoute : « On pourrait trouver à y reprendre, 1° qu'il admet des mondes au delà de l'Océan ; 2° qu'il y emploie l'exemple du phénix comme un fait certain ; 3° qu'il se borne à donner à Jésus-Christ les titres de pontife, de chef, de seigneur, sans y ajouter des titres plus éminents qui caractérisent sa divinité, à laquelle il ne dit cependant rien qui soit contraire. » Ces reproches de Photius sont sans doute les caractères d'ignorance que l'auteur du Mémoire a jugés indignes de saint Clément.

« Il est clair d'abord que Photius ne rejette la seconde lettre de ce pape que sur l'opinion d'autrui, que sa critique tombe également sur l'une et sur l'autre ; mais il ne paraît pas fort difficile de satisfaire à ses reproches.

« Platon, Aristote, Pline, Élien, avaient entrevu, aussi bien que saint Clément, qu'il y a des mondes ou plutôt des terres habitées au delà de l'Océan ; c'est une vérité que les découvertes modernes ont confirmée. Il en résulte que l'on a eu tort de répéter si souvent de nos jours que tous les Pères de l'Église ont nié les antipodes. Origène se fonde sur le passage de saint Clément pour les admettre, et saint Hilaire en parle, *in ps. 2*, n° 20.

« Non-seulement saint Clément, mais Origène, Tertullien, saint Cyrille de Jérusalem, Lactance, Eusèbe, saint Grégoire de Naziance, saint Ambroise, saint Épiphane, Synésius et d'autres ont cité l'exemple du phénix comme un modèle de la résurrection générale ; nous ne voyons pas en quoi ils ont eu tort. De leur temps le fait du phénix passait pour vrai. Hérodote, Plutarque, Pline, Sénèque, Pomponius Méla, Salin, Philostrate, Libanius, Tacite, etc., en ont parlé comme les Pères de l'Église. D'habiles critiques ont douté si, dans le livre de Job, il ne fallait pas traduire le verset 18 du chap. 29 de cette manière : « J'expirerai dans mon nid, et comme le phénix je multiplierai mes jours. » Voyez la note de Fell sur le n° 25 de la première épître de saint Clément.

« Ce saint pape finit sa première lettre en disant que par Jésus-Christ Dieu a la gloire, la puissance, la majesté et un trône éternel, avant les siècles et après. Comment cela, si Jésus-Christ lui-même n'est pas co-éternel à Dieu ? Au commencement de la seconde, il l'appelle Dieu, juge des vivants et des morts. Il a donc clairement professé la divinité de Jésus-Christ.

« Il est encore bon de savoir que saint Denis de Corinthe, soixante-dix ou quatre-vingts ans après, dans une lettre au pape Soter, atteste que de temps immémorial on lisait dans son Église la lettre que saint Clément lui avait adressée. Eusèbe (*Hist. Ecclés.* l. 4, ch. 14) et saint Irénée juge qu'elle est très-forte et très-pressante. Saint Clément d'Alexandrie la cite au moins quatre fois dans ses *Stromates*. Origène en fait mention (l. 2, *de Princip.*, ch. 3), et dans son commentaire sur saint Jean, Eusèbe atteste que l'on ne doute point de son authenticité. Saint Cyrille de Jérusalem, saint Épiphane, saint Jérôme, témoignent qu'ils en font la plus grande estime. Elle est donc à couvert de tout soupçon. Le savant Lardner en juge ainsi : il pense qu'elle a été écrite vers l'an 96 de notre ère, immédiatement après la persécution de Domitien. Quant à la seconde, si l'on veut prendre la peine de lire le jugement que Cotelier en a porté (*PP. Apost.* tom. 1, p. 182), on verra que les sentiments de saint Jérôme et de Photius ne sont pas des arrêts irréfragables ; que cette lettre n'a en elle-même aucune marque de supposition ; que si elle a été rejetée par les anciens, cela signifie qu'ils n'ont point voulu l'admettre comme Écriture canonique, et non qu'ils l'ont regardée comme un écrit faussement attribué à saint Clément. Toutes deux étaient placées au nombre des Écritures canoniques dans le soixante-seizième canon des apôtres.

« Il n'en est pas de même des *Récognitions*, des homélies appelées *Clémentines*, des *Constitutions apostoliques*, et d'une liturgie que l'on a données sous le nom de ce même pape. Tout le monde convient que ce sont des ouvrages supposés dans les siècles postérieurs ; mais il ne faut pas envelopper dans la même proscription les ouvrages vrais et les pièces fausses. Plusieurs critiques

modernes ont cru que ce Père apostolique avait cité un passage de l'Évangile apocryphe des Égyptiens ; il n'en est rien.

« En 1751 et 1752, le savant Valstein a publié deux nouvelles épîtres attribuées à saint Clément, et qui ont été découvertes depuis peu ; mais plusieurs critiques en ont déjà contesté l'authenticité. »

Voilà l'opinion de deux critiques graves ; nous aurions donc pu placer la seconde Épître de saint Clément à la suite de la première, mais nous avons mieux aimé la renvoyer avec les ouvrages dont les auteurs ne sont pas connus, et c'est là qu'il en sera parlé avec plus de détail.